



Ville de Giromagny (Territoire de Belfort)

Conseil Municipal d'Adolescents - CMA

Compte rendu

Réunion du 04 novembre 2023- 10h00 à 11h30

Salle du Conseil – Mairie de Giromagny

Présents : 10

Roxanne CAMPOS, Sasha CAMPOS, Lucas CARA, Baptiste CANAL, Lucenzo CANAL, Léo HEIDET, Rose HELBERT, Nicolas OMASTA, Elisa TOESTLER, Timothy ZURAWSKI

Excusé : 2

Madison BREITENSTEIN, Emeline ROFFI

Absents : 8

Sarah-Marie CREVOISIER, Eden FUCHS, Andjela MIJALOVIC, Marius LOYE, Maria THOMAS NGO NDJOCK, Jean WILLEMAIN, Enola OBERY-MUZARD, Loena OBERY-MUZARD

Elus Animateurs/Rédacteurs :

- André Schnoebelen, adjoints aux sports et à la jeunesse
- Marina AERENS, Conseillère Municipale Déléguée au CMA

Invités

- Olivier SCHNOEBELEN, correspondant Est Républicain
- Christelle ESSELIN, association les Chatmagnys Libres

Accueil des Conseillers Municipaux du CMA

André SCHNOEBELEN, Adjoint au Maire ouvre cette première réunion de la session 2023/2024.

Il souhaite la bienvenue aux nouveaux Elu(e)s et à l'ensemble du CMA.

Il rappelle aux jeunes élus pourquoi la nécessité d'un CMA à Giromagny.

Les jeunes voient ce qui se passe dans la commune d'un point de vue différent des grands.

Ce sont des futurs adultes, futurs citoyens.

Le CMA se réunit dans les mêmes conditions que le Conseil des adultes.

Pour pouvoir prendre des décisions, il faut que le quorum soit atteint, c'est-à-dire qu'il faut la présence de la moitié des élus + 1.

Un secrétaire de séance est désigné : Léo. Il procède à l'appel. 10 Jeunes Elus ont répondu « Présent ».

L'ordre du jour suivant qui est adopté à l'unanimité :

1. Installation des nouveaux Elu(e)s
2. Présentation de la Charte du CMA et du rôle d'un Elu
3. Propositions des axes de travail
4. Questions diverses

1. Installation des nouveaux élu(e)s au CMA

Marina indique que 7 candidats de la classe de Mme Noël et Mr Crenn se sont présentés aux élections organisées à la mairie vendredi 20 octobre. 9 postes étaient à pourvoir. Le CMA est composé de 21 membres pour cette nouvelle session.

Les 7 nouveaux élus sont : Roxanne CAMPOS, Baptiste CANAL, Lucenzo CANAL, Rose HELBERT, Nicolas OMASTA, Maria THOMAS NGO NDJOCK et Elisa TROESTLER.

Un tour de table a permis à tous les élus de faire connaissance. Les anciens élus ont pu présenter aux nouveaux élus les diverses actions, manifestations, organisées par le passé par le CMA.

2. Présentation de la Charte du CMA et du rôle d'un Elu

Le CMA est là pour apporter une vision différente aux élus adultes car ils voient la vie différemment. Les enfants n'ont pas les mêmes envies que les grands.

Le CMA est l'endroit où ils peuvent faire des projets en tant qu'élus et les soumettre au « Conseil Municipal des grands ».

C'est un acte citoyen de s'investir dans ce conseil, merci à vous pour votre engagement et votre investissement citoyens, merci de votre présence aux réunions et aux manifestations.

Le maire du CMA est le même que celui des adultes : Christian CODDET.

Il a nommé André SCHNOEBELEN pour animer le CMA assisté de Marina AERENS.

Marina AERENS informe les nouveaux élus que les prochaines réunions du CMA auront lieu le samedi matin de 10 h à 11 h 30 et que 6 réunions sont prévues dans l'année scolaire.

Lorsque l'on ne peut pas participer à une réunion, il suffit d'appeler la Mairie ou d'envoyer un mail pour être excusé. Tout élu qui ne participe pas à la moitié des réunions de la session sera considéré comme démissionnaire.

3. Propositions des axes de travail au cours de la session

Les propositions des présents ont porté sur les actions ou manifestations suivantes :

Projet pédagogique avec l'association « Les Chatmagnys Libres » : Christelle et Delphine sont venues présenter le but de leur association. Elles proposent aux jeunes de préparer un pêle-mêle avec des photos de chats à présenter lors du marché de Noël. Des fonds pourront être récoltés pour la stérilisation et l'identification des chats errants. Idée qui plait mais attention au timing le marché ayant lieu un mois après la date de présentation du projet.

La sécurité routière : des zones dangereuses sont signalées par Nicolas. Certains trottoirs sont trop étroits (route d'Auxelles), d'autres sont inexistantes (rue des Près Heyd). Des panneaux n'ont plus lieu d'être vers l'école du Dr BENOIT. Une mise à jour est à prévoir.

Participation aux commémorations : Pour la continuité du devoir de mémoire, les élus du CMA sont invités à participer à chaque commémoration. Chaque élu reçoit l'invitation officielle de la mairie. Le déroulé d'une cérémonie est expliqué.

Projet pédagogique jeunes citoyens et écrits pour la fraternité : Le CMA propose de laisser ces propositions pour les établissements scolaires.

Opération « j'aime la nature propre » : La date du 23 mars est retenue pour cette nouvelle édition.

Course de caisse à savons : proposition est faite pour cette année de se rendre en tant que participant à une course pour se rendre compte de la tâche et de l'ampleur d'une telle manifestation.

Paroles aux élus du CMA :

- Roxanne évoque le manque de jeux adapté aux jeunes au Parc du Paradis des Loups.
- Lucenzo déplore l'absence de la table de ping-pong.
- Nicolas demande à ce que le tourniquet d'accès au Parc du Paradis des Loups soit réparé, il est dur.
- Lucas est mécontent de la présence de tags sur les jeux d'enfants en bas âge au Parc du Paradis des Loups

4. Questions diverses

Néant

Fin de la séance à 11h30

Compte rendu rédigé par Marina AERENS.